

NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE DES SITUATIONS

A compter du 01 septembre 2020, toute situation soumise à la Centrale Pédagogique devra être classifiée dans l'une de ces 3 catégories :

Cas Flash : 100€ brut

Cas intermédiaire : 250€ brut

Cas expert : 500€ brut

SAé : 700€ brut

Comment classifier ma situation ?

Cas flash : 5 pages maximum pour des TD de 2h maximum

Cas intermédiaire : entre 6 et 10 pages pour des TD entre 2h et 6h maximum

Cas expert : plus de 10 pages – exploitable sur un module complet / 1 série complète de TD

Retrouvez votre « guide d'accompagnement d'auteurs » sur notre site rubrique « ressources » - « comment déposer un cas à la Centrale ? ».

Les situations seront à envoyer à l'adresse : contact@centrale-iut.net

Elles seront ensuite étudiées par une commission de plusieurs enseignants anonymes.

Chaque auteur sera alors informé(e) par un mail d'Odile Caron, Assistante de la Centrale, de la décision prise : **situation retenue ou situation non retenue.**

Nous prioriserons les situations à publier mensuellement en fonction de leur thème afin de diversifier, autant que possible, les disciplines. Votre cas pourra donc être mis de côté un certain temps avant d'être publié sur notre site.

Dès que votre situation sera sur le point d'être publiée, vous en serez informé(e) par mail avec vos droits d'auteur.

Nous vous rappelons que nous publions 1 à 2 situations par mois (sauf juillet/août et autres cas exceptionnels) soit un total de 10 à 20 situations par an.

Nous avons besoin de vous tous pour que la Centrale puisse répondre aux besoins de tous les enseignants et **nous réitérons notre demande d'appel au cas dans des disciplines telles que l'économie, la gestion, la comptabilité, la finance, l'informatique, la RH, etc...**

N'hésitez pas à partager vos bonnes pratiques et votre expérience !